

Une histoire ancienne :
les journaux lycéens au XIX^e siècle

Laurence Corroy

Une histoire ancienne : les journaux lycéens au XIX^e siècle

Laurence Corroy, attachée d'enseignement et de recherche à Paris 3

L'histoire de la presse lycéenne est plus ancienne qu'il ne paraît. Elle accompagne l'essor de l'université impériale et de l'instruction publique dès le début du XIX^e siècle. Sous le règne de Charles X, des correspondances de proviseurs font état de l'existence de feuilles écrites par des élèves.

En 1831, une querelle éclate au sujet d'*Hernani* entre deux journaux concurrents au lycée Henri-IV, séparant les jeunes romantiques exaltant Victor Hugo et ceux qui le dénigrent ; affaire qui se solde par le renvoi temporaire d'un des rédacteurs en chef¹. Les journalistes étudiants de la monarchie censitaire se souviennent avec nostalgie de leurs périodiques rédigés pendant leurs années passées au collège. Édouard Martin, auteur d'une monographie consacrée aux collégiens et aux étudiants, affirme que ces écrits étaient courants dans les établissements secondaires du début du Second Empire². Mais tous ces témoignages constituent des sources indirectes. Les premiers journaux lycéens encore accessibles datent des années 1860 et se trouvent à la Bibliothèque nationale. Pour comprendre cette difficulté à prendre en compte la parole lycéenne, les discours tenus par les adultes en charge de leur éducation, leur attitude face aux écrits lycéens et le contenu des journaux qui ont été sauvegardés offrent un éclairage précieux.

En dépit de fortes dissensions, la pédagogie dominante au XIX^e siècle – d'inspiration athée ou cléricale – préfère la vision d'une enfance à protéger d'elle-même, de sa nature « viciée ». L'adolescent, potentiellement dangereux, est une âme et un corps à redresser. Ceci n'est pas sans conséquences sur les règles de vie édictées dans les collèges.

L'enfermement, la clôture pour le mettre à l'abri de lui-même paraissent le plus sûr moyen d'y parvenir.

Victor de Laprade, interne dès l'âge de huit ans au collège royal de Lyon dans les années 1820, se souvient de son établissement « aux grandes murailles noires », avec « des fenêtres de prison », telle une « cave à faire pourrir les légumes³ ». Les adolescents sont mis aux arrêts, enfermés, avec des fers pour les délits jugés les plus graves. L'isolement est jugé salubre s'il est accompagné du regard unilatéral de l'adulte tout-puissant et d'un travail souvent absurde à accomplir. Ce qui est corroboré par *Les Cancans du quartier latin*, journal étudiant de 1837, qui en une phrase résume ce que signifie pour les jeunes gens le collège : « Quant au moutard des lycées, sa plus grande originalité consiste dans le *pensum*, le pain sec et les arrêts⁴. »

Par peur des rébellions et du développement d'amitiés trop vives, l'administration tente d'empêcher la collusion entre camarades⁵. Leur vie, diurne et nocturne, est épiée par les pions. De multiples recettes sont employées afin de compléter l'efficacité de la surveillance. Le contrôle des récréations régule ce qui est momentanément dérégulé – la mouvance des corps – imposant encore une hétéronomie à une appropriation de l'espace qui devrait être autonome : on s'interroge sur l'enfant qui ne joue pas, tout autant qu'on remarque celui qui joue avec trop d'entrain, qui « entraîne » les autres. Il faut un regard discret auquel rien n'échappe, car c'est pendant ce laps de temps où le jeune se croit libre qu'il va montrer le fond de ses pensées, ses penchants, son caractère. En restreignant les visites aux familles, les pauses estivales, les jeunes gens restent

Laurence Corroy

Une histoire ancienne :
les journaux lycéens au XIX^e siècle

confinés dans un lieu clos qui suscite leur exaspération et un climat de révolte sous-jacent.

Peu consultés, isolés de leurs proches, subissant un système répressif, les élèves tiennent pourtant à se manifester. Les écrits, dès le collège, sont vécus comme de possibles échappatoires à la surveillance constante dont les adolescents sont l'objet, l'enfermement prôné, la dureté de la discipline. Tracer à la hâte des mots de révolte sur les murs de l'enceinte ou des toilettes, transmettre le cœur battant des messages aux camarades permet de gagner un peu de liberté. Mais seul le journal procure un sentiment de puissance réel : en s'inscrivant dans la tradition de collusion, de l'amitié entre camarades, il signe et affirme les écrits diffusés.

Une volonté de contre-pouvoir

Les mots, déjà représentatifs par leur simple utilisation de la classe sociale du prosateur, deviennent par le canal du journal, porte-voix démultiplicateur, un efficace contre-pouvoir.

Comment se décide la création d'un journal ? Quelques témoignages sont rapportés dans les journaux étudiants qui racontent les circonstances qui les ont décidées quelques années auparavant à fonder un journal. Témoin cet étudiant qui se remémore les débuts de *La Presse des écoles*, parue vraisemblablement en 1835 :

« Pauvre feuille, je l'avais vue naître ; d'un cerveau de poète elle était sortie, à la suite d'un grand mal de tête ; les bancs d'un collège lui servirent de berceau ; un professeur, rouge de colère, reçut, dans un pan de sa robe noire, ses premières pages, tout humides encore de l'encre de collège. [...] Et quels combats elle livra aux proviseurs, aux maîtres d'études, aux argousins du lycée ! [...] Le martyr couronna l'œuvre naissante : le gérant fut exclu de son collège par le magistrat suprême du lieu ⁶. »

Un adolescent, enfermé en sa rêverie, au lieu de se consacrer aux devoirs de classe, se prend à imaginer un moyen d'amuser les camarades en défiant l'institution. L'ennui pendant les longues heures d'étude accouche alors d'une revanche sur la hiérarchie scolaire et ses *pensums*. Peu importe que le journal n'ait que quelques numéros à son

actif, la reconnaissance de ses pairs assure au créateur un prestige d'autant plus affirmé que son idée plaît et que d'autres élèves se joignent à lui.

En dépit des sanctions possibles, l'aventure se soldant souvent par la censure, la confiscation du périodique et, s'ils sont identifiés, la punition des « coupables » – voire leur exclusion de l'école – les adolescents prennent le risque. Ces difficultés, loin de décourager les rédacteurs, leur procurent de vives satisfactions. Peut-être pour la première fois les rôles et les pouvoirs s'inversent-ils : les collégiens réalisent que leur journal, même modeste, peut avoir un impact, et, sensation délicieuse, être craint.

Les attaques contre le collège, son fonctionnement et son personnel, sont bien sûr fédératrices et nombreuses. L'internat est très fréquemment assimilé à l'univers carcéral : « C'est avec une sorte de fanatique empressement que certaines familles viennent séquestrer leurs enfants, tout jeunes encore, dans les murs de cette étroite prison qu'on décore du nom de lycée ⁷. »

Hormis dénigrer les élèves trop brillants, le contenu du journal a fréquemment pour but de reproduire fidèlement tous les bruits qui circulent. L'univers confiné d'un établissement scolaire et la dissymétrie de pouvoir entre la hiérarchie et les élèves favorisent l'amplification voire l'invention pure et simple de rumeurs. Les portraits sont donc naturellement les sujets traités avec délectation. Les descriptions s'attachent à fustiger les surveillants, personnel le plus haï. Des poèmes lui sont dédiés :

« Le pion / Être grincheux et famélique, / Dans l'étude il va, d'un pas lent, / Sans pitié, comme sans réplique, / Son regard froid, mélancolique, / Devient plus fauve en contemplant / Tous ces gavroches en tunique, / Qui mettent du noir sur du blanc. / Impuissant à rompre sa chaîne, / En leur rendant haine pour haine, / Il attend l'heure de sortir ⁸. »

Les charges contre les professeurs et le proviseur sont moins violentes. Certains rédacteurs tentent d'imiter le style de La Bruyère dont ils n'hésitent pas à prendre le pseudonyme.

Les réactions de l'administration ne varient pas au cours du siècle. Les régimes politiques se succèdent et avec eux leur lot de mésaventures pour la presse lycéenne. Bien

Une histoire ancienne :
les journaux lycéens au XIX^e siècle

Laurence Corroy

qu'elle ne modifie pas l'attitude du personnel encadrant des lycées, la loi de 1881 marque une césure. Les deux dernières décennies du siècle, les fonds officiels deviennent plus nombreux et plus riches, preuve que la presse lycéenne s'organise. Elle s'enhardit aussi. *La Revue lycéenne*, journal marseillais, obtient l'adhésion de quarante-trois lycées, dont chacun est doté d'un bureau représentant les lycéens et ouvre la voie aux *Droits de la jeunesse*, d'envergure nationale. Le journal ne se lasse pas de signaler l'incurie administrative, traduite par un lot de petites misères : la saleté, les entorses aux règlements sanitaires de la majorité des établissements. Dès le premier numéro, l'organe lycéen détaille la mauvaise nourriture, « les défauts du matériel scolaire, et notamment de tout ce qui touche à l'éclairage⁹ » dont la parcimonie engendre des déficiences visuelles, en particulier la myopie. Alors que la liberté de conscience a été décrétée dans les établissements du secondaire, elle reste, selon les jeunes journalistes, toute théorique. Anticlérical ardent, le journal révèle les mesures disciplinaires dont sont victimes les récalcitrants du bénévolat obligatoire. L'hebdomadaire entend aussi se prononcer sur le contenu des programmes, n'hésitant pas à s'adresser au ministre pour proposer des changements. Neuf réformes sont proposées qui portent à la fois sur les matières enseignées, l'aide aux élèves en difficulté, l'accès aux sources bibliographiques et une nouvelle législation régulant les « spéculations inqualifiables des concierges¹⁰ ». La rupture est consommée entre la presse lycéenne antérieure et cet organe lycéen engagé. Intermédiaire nécessaire, il tisse un lien social entre lycéens, devient une force face à l'institution, exposant sa volonté d'engager un dialogue sérieux avec les adultes responsables de leur instruction. Les réactions sont vives, la grande presse est partagée.

Les adolescents ont-ils le droit de s'exprimer ouvertement ? Majoritairement, leurs aînés répondent par la négative. Parce que la presse permet d'abolir le cloisonnement de l'espace privé pour mettre en scène la vie intime de la jeunesse, elle paraît la forme la plus subversive de contestation. Double *hiatus* rompant à la fois le silence qui cimenter la vie privée et qui met en lumière les écarts de conduite des enfants de la bourgeoisie. Le journal lycéen ne sau-

rait pourtant se résumer à la volonté d'exercer un contre-pouvoir, voire de se « venger » de l'institution scolaire. Il sert à questionner le monde.

Une quête identitaire

Moyen de tester son style, de vérifier immédiatement le plaisir ou l'indifférence suscitée par la qualité de ses articles, être lu c'est accepter de s'exposer et qu'un autre que soi juge de la qualité de sa plume, en proposant à ses pairs des textes qui les touchent. Le fondateur du journal lycéen, adolescent qui s'essaye à la rédaction de ses premiers émois, désire un lecteur suffisamment proche, en connivence, pour que l'exposition d'une certaine part de son intimité ne soit pas en danger.

La presse écrite permet d'aller plus avant vers la découverte de soi, de ses désirs tout en rencontrant chez son alter ego, une quête similaire. La jeunesse, comme mot d'ordre, symbolise les efforts de la génération montante à se nommer, exister, ce qu'exprime un journal lycéen, *L'escolier*, sous le Second Empire, avec une certaine grâce :

« *L'usage impose à chaque publication naissante une profession de foi. La nôtre sera courte ; elle se résume en trois mots : nous sommes jeunes ! Notre petite feuille procède simplement du besoin qu'éprouvent les bacheliers de rêver, de railler, d'aimer, de bayer aux affiches, de coudoyer les passants trop sérieux, et de raconter tous ces riens. [...] L'étude est le domaine de tous ; mais ce qui est à nous, rien qu'à nous, c'est la fraîcheur de nos impressions, la saveur de nos baisers, la couleur de nos rêves¹¹. »*

Aux aînés qui brident leur expression les jeunes répliquent que le futur leur appartient, qu'ils constituent la société en devenir. Les lycéens, par la presse, cherchent à rassembler, à éprouver un effet de génération : le journal décline l'identité d'une génération, d'une classe d'âge, qui au-delà de la similarité temporelle (ce sont des garçons n'ayant pas plus d'une décennie d'écart, des adolescents entre 12 et 20 ans), prouve l'existence d'une communauté de vision de la vie.

Les jeunes revendiquent un esprit ouvert, d'être innovants, résolument modernes : « À ceux qui avec un superbe dédain nous disent : "Vous n'êtes pas de votre âge" nous pouvons bien répondre : "Vous n'êtes pas de votre siècle"¹². » Tous les

Laurence Corroy

Une histoire ancienne :
les journaux lycéens au XIX^e siècle

journaux collégiens rédigés sans l'aval des adultes ont en commun un ton difficile à définir et aisé à reconnaître : provocateur, non dénué d'humour, potache et sarcastique, ponctué d'interjections familières, d'expressions argotiques, affectionnant le second degré, savant mélange d'impertinence et de drôlerie, de badinage et de sérieux. Sous le masque de l'ironie, se cachent des interrogations plus profondes, qui démontrent leur fragilité, leurs inquiétudes face à une certaine laideur du monde, face à leurs propres pulsions, parfois morbides. Ils conjuguent l'instant qu'ils vivent intensément, oubliant au fil des pages leur futur avec ce qu'il comporte d'angoissant :

« Nous savons que cette minute va s'enfuir ; nous savons aussi qu'après le bonheur perdu, le souvenir est un bonheur encore ; c'est pourquoi nous nous imposons la tâche légère de noter nos plus vives impressions, et de faire ainsi quelques nœuds de repère au fil glissant de nos jours ¹³. »

Frontière du journal intime qui ravive le souvenir, mémorial pour ancrer la jeune génération dans une tradition, presse moderne pour parler de l'instant... La quête de sens à donner à sa vie, un certain embarras à se forger des repères dans une société ressentie comme individualiste, une difficulté à grandir se transforment en aventure positive et formatrice par le journal. La presse n'apparaît pas comme un moyen de faire connaître des assertions hautement

revendiquées, bien que sporadiquement cela puisse être le cas, elle est plutôt un accompagnement dans la réflexion sur le monde, une tentative de mieux maîtriser ses émotions grâce à la médiation de l'écrit. En ce sens, elle est donc toujours un rite d'initiation, une quête d'efficience.

Notes

1 Jacques Gonnet, *Éducation aux médias, les controverses fécondes*, Paris, Hachette, 2001, p. 95.

2 *Collégiens, étudiants et mercadets pour rire*, Paris, Girard, 1853, p. 37-42.

3 Propos rapportés par Camille Latreille, *Souvenirs d'étudiants lyonnais, les Romantismes en Provence, Aix en 1834*, Lyon, A. Rey, 1914, p. 9.

4 *Les Cancans du quartier latin*, n°3, Paris, jeudi 8 janvier 1837, p. 2.

5 Si au cours du siècle les châtiments corporels sont de plus en plus décriés, les pédagogues de la III^e République conservent l'idée d'une solution « orthopédique » aux déviances morales des adolescents. Félix Hément décrit l'enfant tel « les animaux supérieurs » vivant « surtout dans le présent », devant recevoir une « orthopédie morale ». Félix Hément, *À propos des châtiments dans l'éducation*, Paris, Alphonse Picard, 1888, p. 15.

6 *Les Écoles*, n°29, jeudi 29 mai 1839, p. 227.

7 *Les Droits de la Jeunesse. Organe de la jeunesse des écoles*, n°9, dimanche 25 juin 1882, p. 1.

8 *Ibid.*, n°27, dimanche 29 octobre 1882, p. 4.

9 *Ibid.*, n°1, dimanche 30 avril 1882, p. 1.

10 *Ibid.*

11 *L'escolier. Journal de menus groupos et d'imaiges* [sic], n°1, Paris, vendredi 31 mars 1865, p. 1.

12 *Le Pays latin*, n°1, dimanche 1^{er} avril 1900, p.1.

13 *L'Escolier*, n°1, Paris, vendredi 31 mars 1865, p. 1.